DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 1938

AVULLY / « COURTIL PARC »

Projet de plan localisé de quartier N° 30042-503

Le département du territoire vous informe que le projet de plan localisé de quartier N° 30042-503, accompagné de son règlement, son rapport explicatif, son concept énergétique territorial, son schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux et de son étude mobilité, situé à l'angle du chemin de Venebé et du chemin des Meurons, sur le territoire de la commune d'Avully, est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5ème étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : *https://www.ge.ch/suivre-plans-amenagement-procedure* ;

- **à la mairie d'Avully**, 40, chemin des Tanquons (heures d'ouverture : Lundi de 7h30 à 12h., mercredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h., jeudi de 15h. à 18h30 ou sur rendez-vous) Tél. 022 756 92 50 ;

où il peut être consulté du **10 octobre au 9 novembre 2018**
inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département du territoire, office de l'urbanisme, direction du développement urbain, case postale 224 - 1211 Genève 8.

Publication FAO : **10 octobre 2018**

Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :

Antonio HODGERS